

Le Fonds de dotation France-Liban : *une initiative des professionnels franco-libanais pour aider les victimes de la crise libanaise*

Le second exercice opérationnel du Fonds de dotation France-Liban (FdFL) a eu lieu au cours de l'année 2022. À son terme, il convient de rappeler sa raison d'être, son mode de fonctionnement, ses réalisations et ses perspectives.

Le FdFL fédère les efforts des professionnels franco-libanais pour venir en aide à la population libanaise confrontée à une crise grave et multiforme depuis la fin de 2019.

Créé le 1^{er} août 2020 par la Chambre de commerce franco-libanaise (CCFL) et l'Association franco-libanaise des professionnels de l'informatique (AFPI), le FdFL a pour double objet de :

- préserver les besoins essentiels de l'individu : ressortissants libanais résidant en France ou au Liban, et français résidant au Liban ;
- promouvoir et préserver les biens collectifs essentiels libanais : patrimoines culturel et environnemental, et environnement économique.

La gouvernance est assurée par un Conseil d'administration de quinze membres (au maximum), bénévoles, répartis en trois collèges :

- les fondateurs : trois membres représentent la CCFL, premier fondateur, Farid Aractingi, Président, Shérine Audi et Hady Farah, et deux membres représentant l'AFPI, Josiane Tamer, trésorière, et Camille El Hage ;
- les partenaires qui s'engagent, sur une base pluriannuelle, à apporter un soutien matériel significatif au fonds de dotation : Murex représentée par Youmna Hérou, et la famille de Courtois, représentée par Loïs de Courtois d'Arcoillères ;
- les personnalités qualifiées : Michel Ghazal et Nathalie Younan-Scavenec.

La Société des amis du Fonds de dotation France-Liban est une instance de soutien, de support et de mobilisation. Présidée par Michel Ferrand, elle réunit des professionnels provenant d'horizons différents, administration, droit, enseignement, finances, musique et santé : Philippe Bou-Hanna, Christian Dargham, Michel Ferrand, Antoine Gharios, Elie Gharios, Nabil Hokayem, Julien Karam, Diane Khair, Ghada Maamari, Zeina Saleh-Kayali, Nicole Sacy, Jean Tamraz.

Au cours de son second exercice, le FdFL a choisi, dans le cadre de son plan stratégique, de focaliser son énergie sur des projets déclinés selon trois catégories – bien sûr toutes cohérentes avec son objet social :

1. **L'éducation**, en tant que gage de préservation de l'avenir du pays ; c'est la vocation historique du FdFL, créé à la suite d'une opération d'aide d'urgence aux étudiants libanais en France ; en 2022, trois de nos projets concernent l'éducation :
 - Allocation de bourses aux étudiants libanais en France (79 k€ distribués sous forme de bourses étudiantes de 2 000 €, 1 300 €, 1000 €).
 - Soutien aux écoles primaires et secondaires du Liban, mis en place, avec l'association Beit-el-Baraka, notre mandataire au Liban, et qui a permis de mobiliser au total 1,65 M€ grâce au soutien actif d'un partenaire institutionnel très engagé sur ce sujet depuis la constitution du FdFL, et grâce à une opération de levée de fonds (voir ci-dessous).
 - Contribution pluriannuelle à la scolarisation d'élèves répartis sur 11 écoles situées dans les régions sinistrées par la double explosion du 4 août 2020 et dans les quartiers fortement touchés par la crise économique, avec le soutien logistique de notre mandataire local, la Voix de la Femme Libanaise, association établie au Liban depuis 50 ans.
2. **La santé** : le FdFL conduit depuis le 4^e trimestre 2022 plusieurs projets destinés à se procurer du lait infantile à destination de familles nécessiteuses. La période de déploiement de ces projets est longue, car leur cycle de vie inclut l'identification de la source de lait, son achat à prix réduit ou nul, la logistique en France puis le transport maritime, le dédouanement au port de Beyrouth, la distribution à notre mandataire (Hôtel-Dieu de France et Beit el Baraka), puis la distribution aux associations et hôpitaux dotés d'une logistique spécialisée, qui eux-mêmes sélectionnent les familles concernées avec notre accord. En 2022, nous avons pu lever 60 k€, signer une convention avec l'Hôtel-Dieu et acquérir à titre gratuit 75 000 boîtes de lait médicalisé qui nécessitent un suivi pédiatrique avant attribution. Le flux opérationnel aura

lieu au premier semestre 2023, pour ce projet comme pour les suivants.

3. **La culture**, avec un petit nombre d'opérations pragmatiques et ciblées, dans le cadre de notre objet social ; le FdFL avait participé à l'organisation du Pavillon libanais à la Biennale d'architecture de Venise en 2021, puis en 2022 à l'itinérance du projet dont la vocation, après Venise, est de parcourir différentes villes du monde pour y être exposé de façon temporaire dans des musées et institutions culturelles – en 2022, cela s'est passé dans l'abbaye de Jumièges, en Normandie.

Nos donateurs sont des particuliers mais aussi des institutionnels qui se sont joints à notre action. Les dons sont fléchés en faveur d'un projet particulier, mais le choix peut aussi être laissé au FdFL. Le montant total reçu pendant ce second exercice et disponible pour les projets s'est élevé à 1,8 M€.

Chaque projet est présenté au Conseil d'administration par un « porteur de projet », lui-même membre du Conseil ou bien de la société des amis du FdFL. La décision de le soutenir appartient au CA, et dépend de la cohérence par rapport à l'objet du FdFL et de notre capacité à le mettre en œuvre. Elle est conditionnée par la révision en amont du projet par l'équipe de fiscalistes du cabinet FTPA (plus de détails ci-dessous). Nous conduisons directement certains projets, ou bien nous choisissons un mandataire actif et légitime sur le terrain qui agit pour notre compte ; dans ce dernier cas, nous contrôlons l'action de notre mandataire par le biais de réunions périodiques et de rapports de fin de mission.

Au cours de ce second exercice, le FdFL a prélevé 5%¹ des dons nets perçus pour son fonctionnement, soit un total de 83 k€ ; ce montant a permis de financer les activités suivantes :

- Externalisation des activités de communication du FdFL sur les réseaux sociaux
- Soutien à l'activité de notre trésorière Josiane Tamer
- Revue par le cabinet FTPA de chaque convention proposée, notamment celle comportant une entité mandatée au Liban, afin d'assurer la conformité de notre organisation par rapport à la législation.

Voici la synthèse des dons reçus et distribués, telles qu'établie par notre expert-comptable, le cabinet Pierre-Emmanuel Fort :

Compte	Projet	Solde 31/12/2021	- Frais 3%	+ Dons 2022	- Frais 5%	Financemen t de projets	Solde 31/12/2022
196100	Bourses étudiants France	60 780		31 000	1 550	78 600	11 630
196101	Cabinet dentaires	52			-		52
196102	Festival Film libanais en France	78			-		78
196103	Collège Sacré-Cœur	408			-		408
196104	Programme FORSA (cum BeB)	724 699		1 662 577	74 415	1 676 622	636 239
196105	Parrainer en enfant (cum VFL)	4 511		500	25	4 445	541
196106	Reconstruction Beyrouth (cum APSAD, BHI)	114			-		114
196107	Causes urgentes	40 250		51 260	2 563	-	88 947
196108	Biennale architecture (cum A roof for silence)	-		33 000	1 650	31 295	55
196109	Lait infantile			60 000	3 000		
	Dépenses de fonctionnement						
		830 891		1 838 337	83 203	1 790 962	738 063

En annexe est repris le bilan de chacun des projets actifs en 2022.

En parallèle de ses activités habituelles de financement, le FdFL s'est lancé dans une opération nouvelle pour lui de levée de fonds, dans le cadre d'une soirée de gala au profit de l'enfance au Liban. Celle-ci a eu lieu au mois d'octobre 2022 à Paris, à l'Institut du Monde Arabe. Pour cela, le FdFL a mandaté Change Lebanon, qui a mis bénévolement à disposition son expertise en matière d'organisation d'événements et son réseau. Le FdFL a pu lever la somme nette de 200 k€ en faveur de deux projets qui avaient été présentés à nos mécènes : Forsa avec notre mandataire Beit-el-Baraka, pour 70% de la recette nette, et le programme de distribution de lait infantile pour 30%. Compte tenu du caractère exceptionnel de cet événement, le FdFL a limité ses frais sur cette opération à 5% des recettes nettes au-dessus d'un plancher de 150 k€.

¹ Ce taux de 5%, destiné aux frais de fonctionnement du FdFL (hébergement, comptabilité et audit externe, communication, frais divers), se situe dans la tranche basse de la pratique des associations similaires, faisant appel à la générosité publique.

Enfin, certaines pistes sont déjà envisagées en guise de perspectives pour l'année 2023 :

- Continuer à structurer le fonctionnement du FdFL, afin de s'assurer d'une contribution effective qualitativement et quantitativement des bénévoles et des collaborateurs, notamment afin d'assurer un suivi et un audit détaillés de nos opérations, en commençant par les plus emblématiques.
- Financer et déployer un calendrier de communication incluant des événements de levée de fonds afin de développer de nouvelles sources de donations et d'augmenter la notoriété du FdFL.
- Focaliser nos actions sur une partie de notre objet social (éducation et santé), tout en gardant une certaine flexibilité pour des actions qui relèvent de notre capacité d'action.
- Élargir notre collaboration avec les associations professionnelles franco-libanaises non fondatrices du FdFL, par souci de cohérence (notre slogan : *une initiative des professionnels franco-libanais pour aider les victimes de la crise libanaise*) et donc d'efficacité.

En conclusion, ce second exercice a permis au FdFL de consolider son action, avec un impact notable dans les secteurs de l'éducation, de la santé et de la culture, et finalement d'asseoir sa place dans le paysage français de l'aide au Liban. Mais pour que cet impact puisse être durable, il convient de professionnaliser nos modes d'action : élargir les coopérations en France et au Liban, recruter les compétences nécessaires pour pérenniser notre fonctionnement, et affiner notre stratégie en relation avec nos moyens disponibles. Tout cela est de bon augure

Bilan Projet Forsa

La crise multiforme libanaise, qui ébranle toutes les structures du pays, a révélé la grande fragilité du secteur de l'éducation. C'est pourquoi, le FdFL s'est associé, en été 2021, à plusieurs partenaires pour concevoir Forsa, une initiative internationale de soutien au secteur de l'éducation au Liban, gage de préservation de l'avenir du pays. Cette initiative est conforme avec sa mission (« préserver les besoins essentiels de l'individu », selon l'article 2 de ses statuts), et a été formalisée dans une convention de mécénat entre le FdFL et Beit el Baraka, signée le 15 août 2021.

Le programme Forsa regroupe plusieurs intervenants, dont les trois principaux sont :

- Le FdFL pour lever les fonds en France et en Europe
- Une entreprise partenaire qui soutient le programme dans le cadre de sa politique RSE
- Beit el Baraka, ONG active sur le terrain au Liban.

D'autres (i) entreprises industrielles et commerciales désireuses de contribuer à ce programme, (ii) associations et ONG actives, (iii) personnes physiques membres de la diaspora libanaise, et (iv) organismes collecteurs de fonds, sont parties prenantes à ce programme. Le programme FORSA a été conçu avec un budget total de 10 M\$, mais sa structure permet d'agir dès que les premiers montants seront réunis.

Le programme commence par recenser les écoles primaires et secondaire ayant besoin d'aider les élèves dont les parents ne sont plus en mesure de s'acquitter des frais de scolarité, les enseignants dont les rémunérations réelles se sont effondrées avec l'hyperinflation qui sévit depuis 2019, et les bâtiments et équipements qui ont besoin de maintenance et rénovation, surtout s'ils ont été touchés par la double explosion du port de Beyrouth le 4 août 2020. Le recensement prend en compte de nombreux paramètres, y compris la qualité de l'enseignement et son ouverture à la francophonie, la diversité des élèves, et le niveau et l'ancienneté des créances sur l'état libanais (ce dernier point concerne principalement les écoles semi-gratuites). Une mise en commun des données est faite localement avec d'autres grandes ONG, comme Caritas et l'Œuvre d'Orient, pour éviter une duplication des aides à destination des mêmes établissements. Les subventions sont versées directement à l'école et jamais aux familles.

Chaque partenaire contribue au programme non seulement par les dons financiers, mais aussi par l'identification de certaines écoles insuffisamment mises en lumière par le programme Forsa. Le FdFL a en particulier rajouté à la première liste, qui était déjà de grande qualité, le Lycée Saint-Nicolas de Saida, l'École de l'Immaculée Conception de Rmeil, et l'École Hripsimiantz de Fanar.

Bilan Projet « Bourses étudiants libanais en France » 2022

Les étudiants libanais en France, dont le nombre a considérablement augmenté depuis l'année universitaire 2019-2020 et dont les familles, frappée sévèrement par la crise multiforme socio-économique libanaise depuis le 4^e trimestre 2019 et le contrôle de facto des capitaux, ont été dès le début de la pandémie un sujet de préoccupation pour la communauté d'affaires franco-libanaise.

C'est pourquoi, un projet avait été mis en place par la CCFL en avril 2020, en collaboration avec sept institutions libanaises de France, pour distribuer des aides d'urgence à 440 étudiants pour un total de 135 k€. C'est d'ailleurs ce premier projet qui a conduit à la création du FdFL, un véhicule plus adéquat que la CCFL pour conduire ce type de projets.

Le FdFL avait donc naturellement poursuivi en 2021 cette activité avec la distribution de 156 k€ à 334 étudiants, dont 47 bourses de 1500 € chacune.

En 2022, le projet a été restructuré de la façon suivante, pour se focaliser sur les bourses plutôt que sur des aides d'urgence :

- Fonds mobilisés : 89 000 € (vs 160 000 € en 2021) auprès de divers donateurs institutionnels et privés, y compris le résidu du projet 2021.
- Bourses distribuées : 79 k€
 - 35 bourses de 2 000 €
 - 2 bourses de 1 300 € (car disposant d'autres revenus)
 - 6 bourses de 1 000 € (attribuées à la fin de l'année scolaire)
- 1 557 demandes d'aides reçues, dont 1186 considérées comme recevables, c'est-à-dire parvenues complètes et dans les délais.
- Dispositif d'analyse
 - Jury pluraliste de 13 membres, représentant des expériences personnelles et professionnelles, des âges et des genres différents, avec une proportion égale entre personnes ayant déjà conduit des analyses pour l'attribution de bourses en 2021 et des nouvelles ;
 - Aide de l'Ambassade du Liban, qui a mis à la disposition du FdFL une personne qui a géré la communication amont envers la population estudiantine, organisé la logistique des dossiers, et mis ceux-ci à la disposition de chaque membre du jury.

Pour l'année 2022-2023, la diminution des fonds mobilisés en 2022 nous a incité à geler ce projet. Cependant, comme il est resté un reliquat de 10 k€ en trésorerie à cette intention, nous attribuons ponctuellement et à la demande des bourses de 1000 € à ceux des étudiants aidés en 2022 et qui ont pris contact avec nous pour indiquer la poursuite de leurs études et la permanence de leur besoin.

Bilan Projet « Parrainer un enfant avec la Voix de la Femme Libanaise (VFL) »

La Voix de la Femme Libanaise (VFL) est une association fondée au Liban au début de la guerre de 1975, afin d'aider les femmes à travailler et à s'épanouir à travers leur travail. Par la suite, VFL s'est aussi donnée comme mission de faire parrainer par des donateurs des élèves de familles pauvres ou appauvries, pour éviter la déscolarisation de ces enfants – déscolarisation qui peut mener à la délinquance, la drogue, la violence et l'analphabétisation. Les donateurs historiques de la VFL sont libanais et belges.

Cette année, VFL a pour objectif de scolariser 420 élèves répartis sur 11 écoles, qui se trouvent dans les régions sinistrées par la double explosion du 4 août 2020 et dans les quartiers fortement touchés par la crise économique. La sélection des élèves se fait en étroite collaboration avec les assistantes sociales de l'école et le chef d'établissement.

En 2022, le FdFL a choisi ce projet qui cadre parfaitement avec son objet social et sa focalisation sur le sujet de l'éducation, et a pu lever la somme de 5 000 €, qui a été presque intégralement reversée à la VFL. La modestie du montant s'explique par la convergence de nombreux dons sur le projet Forsa. Cependant, la qualité du projet de parrainage et la transparence de la communication que nous avons de la part de la VFL, nous incite à poursuivre notre collaboration avec la VFL pour les années suivantes.

La liste des enfants parrainés est disponible dans nos archives.

Bilan Projet « A roof for silence »

Le FdFL a toujours été sensible aux projets culturels, en cohérence avec son objet social qui précise : « promouvoir et préserver les biens collectifs essentiels libanais en visant le patrimoine culturel. » C'est ainsi qu'après avoir aidé le Festival du film libanais en France, le FdFL a décidé de participer à l'organisation du Pavillon libanais à la Biennale d'architecture de Venise en 2021, et ensuite à l'itinérance du projet qui a vocation, après Venise, à s'implanter dans différentes villes du monde pour y être exposé de façon temporaire dans des musées et institutions culturelles. En effet, le FdFL a considéré que ce focus sur la qualité de son architecture contribue positivement à la promotion culturelle du Liban dans le monde.

L'association « A Roof for Silence » (ARFS) est notre mandataire pour ce projet.

En 2022, les fonds perçus par le FdFL pour ce projet sont de 33 k€, entièrement reversés à ARFS (modulo nos frais de fonctionnement de 5%).

La liste des factures est disponible dans nos archives.